

Projet pédagogique

Année 2026

Périscolaire accueil de loisirs

Familles rurales

15 av de lattre de tassigny 25210 LE RUSSEY

« BIENVENUE AU VILLAGE DE BIGUIDOUCHÉ «



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Association créée
en 1960

Conseil d'administration :

Présidente : Mme GUILLEMIN Fanny
/ parents acteurs de la garde de
leurs enfants



Env. 100 familles
adhérentes

Association Familles Rurales
Le Russey

Activités adultes
ou enfants : yoga,
café tricot, club
couture

Accueil de loisirs et périscolaire
(accueil des enfants de 3 à 12 ans)
situé aux abords de l'Église
15 avenue de Lattre Tassigny
25210 Le Russey

Multi accueil (accueil des
enfants de 0 à 3 ans) situé à la
maison des services
17 avenue de Lattre Tassigny
25210 Le Russey

L'accueil de loisirs a pour vocation d'offrir aux enfants un espace éducatif, récréatif qui répond à des besoins importants pour les parents, besoins de garde, de sécurité et d'apprentissage à la vie quotidienne en collectivité et en loisirs collectifs.

L'ACM (Accueil collectif de mineurs) doit prendre en compte l'individu à part entière, nous devons l'aider à s'exprimer, s'épanouir, à se construire pour l'amener à être autonome.

Le projet pédagogique de l'ACM constitue une réflexion collective qui définit les objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en oeuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

OÙ NOUS TROUVER ?



Association Familles Rurales Le Russey
15 avenue de Lattre de Tassigny
25210 LE RUSSEY
03 81 43 70 96
al.lerussey@famillesrurales.org
<https://www.famillesrurales.org/lerussey/8/presentation-accueil-de-loisirs>

PUBLICS ACCUEILLIS SUR LA STRUCTURE

MATERNELLE
de 2ans à 5 ans



PRIMAIRE
de 6ans à 12 ans

Élèves de l'école des Gentianes et Immaculée Conception du Russey principalement, durant l'accueil de loisirs et des mercredis on accueille des enfants de plusieurs communes alentours : Le Luhier, Le Barboux, Maîche, Charquemont..etc

HORAIRES PÉRISCOLAIRE/ VACANCES/ MERCREDIS

PERISCOLAIRE

MATIN : 6h45 / 8h30. Le petit déjeuner est inclus pour les enfants qui arrivent de 6h45 à 7h20. Durant le temps de périscolaire, l'enfant est en jeu libre. Les animateurs peuvent proposer des activités qui ne seront pas imposés aux enfants. Le jeu libre favorise l'autonomie des enfants ainsi que leur imaginaire. L'équipe d'animation a pour rôle dans ces moments là d'accompagner et encourager les enfants dans leurs démarches.

APRES ECOLE : 16h20 / 19h00. Un goûter est proposé aux enfants en revenant de l'école. Ce goûter nous est livré par Château d'Uzel et est livré tout les jours. Pour le groupe des 6/12 ans, les devoirs peuvent être fait accompagnés d'un animateur, mais ce n'est en aucun cas de l'aide scolaire. Comme le matin, les enfants sont en jeu libre. Des jeux de société, des livres, des jeux de construction... sont à dispositions des enfants et au service de leur imagination.

MERCREDIS ET VACANCES

Mercredi : 6h45 / 18h00. Il y a la possibilité d'inscription en demi journée sans le déjeuner ou d'une inscription de l'après midi à partir de 13h30. Les enfants qui arrivent de 6h45 à 8h00 ont possibilité de petit déjeuner.

Nous prévoyons une sortie à l'extérieur par période, ainsi que une à plusieurs sorties nature suivant les conditions météorologiques.

Vacances scolaires : 6h45/18h00 Il y a la possibilité d'inscription en demi journée sans le déjeuner ou d'une inscription que l'après midi à partir de 13h30. Les enfants qui arrivent de 6h45 à 8h00 ont possibilité de petit déjeuner.

Durant les semaines d'accueil de loisirs de l'été, nous mettons en place un mini-camp de 4jours 3nuits où les 7-12 ans partent dans un lieu à moins de 2h de route de l'accueil de loisirs. Pendant ce séjour, les enfants sont amenés à participer à la vie de groupe en aidant les animateurs au montage du campement, aux repas...etc. Ce camp réponds aux objectifs pédagogiques mis en place par l'équipe d'animation,



L'accueil de loisirs est ouvert les deux semaines des vacances d'automne, d'hiver et de printemps. L'été, l'accueil reste ouvert la 1ère semaine de Juillet et les 3 dernières d'août. Ces ouvertures sont basées sur un sondage qui a été conduit aux parents en 2022.

LA JOURNÉE TYPE EN ACCUEIL DE LOISIRS

6h45 à 9h00 : Arrivée échelonnée des enfants et des animateurs selon les effectifs. Déjeuner en commun, brossage des dents, et jeux libres.

9h00 : Temps d'échange avec les enfants ainsi qu'annonce du programme de la journée.

9h30 à 11 h30 : Activités par tranche d'âge et séparation des groupes dans les différentes salles.

11h30 à 12h00 : Temps libre

12h00 à 13h00 : Repas pour les enfants et l'équipe d'animation.

13h00 à 13h30 : Rangement du repas. Jeux libres pour les enfants.

13h30 à 14h00 : Arrivée des enfants de l'après-midi. Jeux libres pour les enfants dehors si le temps le permet.

14h00 à 16h00 : Temps calme ou sieste pour les petits.

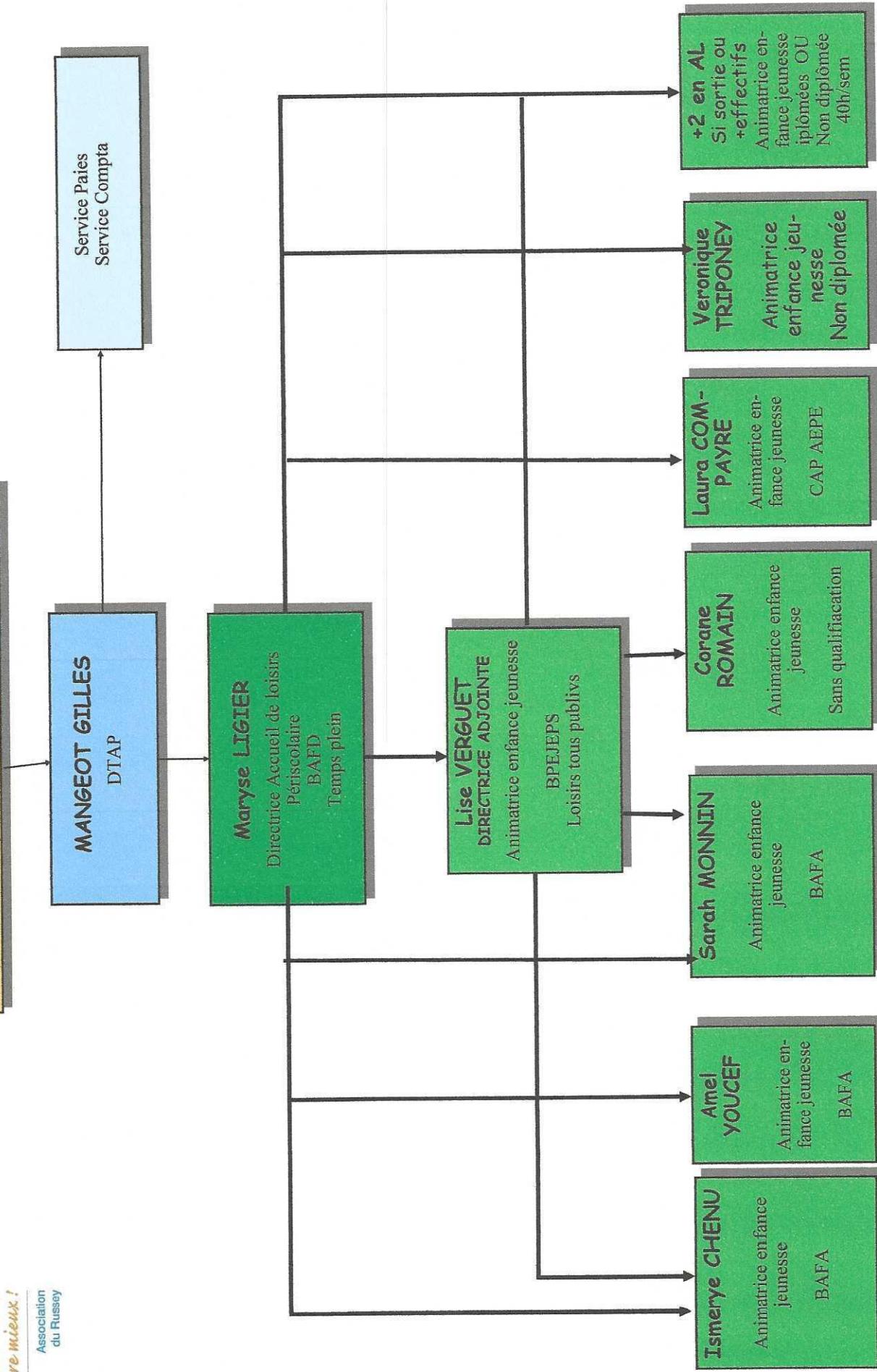
Activités pour les plus grands.

16h30 à 17h00: Gouter

17h00 à 18h00 : Séparation, jeux libres. Transmission aux parents. Rangement des locaux.

Fanny GUILLEMIN : PRESIDENTE

ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE



L'ENVIRONNEMENT

L'accueil de loisirs du Russey se situe à proximité de l'église, de la boulangerie et du centre bourg où se rejoignent la place, la mairie, plusieurs commerçants et l'école Immaculée Conception. Nous retrouvons également la maison des services où est installé la crèche de familles rurales, les bureaux de la communauté de communes du canton du Russey, de la permanence de France Service et de la poste.

A la mairie est installée la bibliothèque qui permet aux enfants du périscolaire d'aller y emprunter des livres, des revus ou des documentaires pour les partager à l'accueil de loisirs.

La commune met à disposition de l'accueil de loisirs diverses structures :

- parc de jeux : balançoires, toboggan
- gymnase (salle des fêtes) et son annexe
- salle du judo ou de gym avec sols matelassés

LOCAUX DISPONIBLES DANS LA STRUCTURE ET OCCUPATIONS DE CEUX CI

Bâtiment blanc - droite de la cour

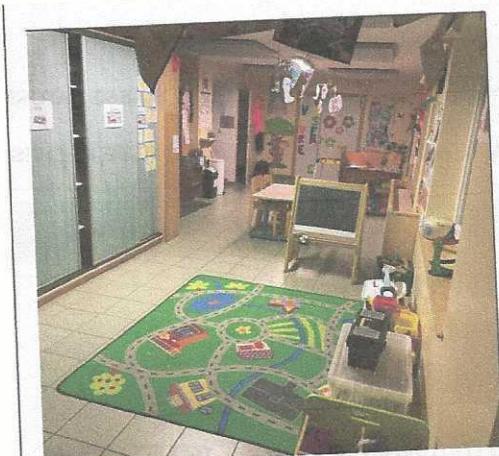
- **La salle des dinosaures** -> Ce sont les plus jeunes qui occupent la salle (3/6ans) . Elle a été pensée par l'équipe d'animation, dont une des animatrices a pu bénéficier d'une formation sur l'aménagement des espaces en 2023, afin de favoriser l'espace et la circulation libre dans différents coins de jeux (coin bibliothèque, dinette, poupée, circuit voiture...etc)

Ces coins de jeux se modulent en fonction des rentrées par toute l'équipe d'animation. Ces modifications permettent de varier les envies de jeux des enfants.

(EXEMPLE : Septembre/Octobre 2024 : Mise en avant des circuits voitures ainsi qu'un coin bébé avec une nouvelle nurserie.)

- **La réserve** -> c'est une pièce où l'on stocke notre matériels de bricolage ainsi que des jeux (pour effectuer un tournus tout le long de l'année). C'est aussi un lieu de rangement pour les affaires de ménage, c'est armoire est sous clefs.

- **La salle des pompiers** -> Cette salle nous est mise à disposition pour pouvoir faire les petits déjeuners et déjeuners avec le groupes des plus jeunes. Les temps de repas sont des temps privilégiés d'apprentissage de l'hygiène, de l'échange et de la diversité alimentaire. Le personnel a la charge éducative de prendre le maximum de repas avec les enfants.



Salle des Dinos



Salle des pompiers

Batiment blanc - à l'étage

- **Salle de sieste** -> Elle est aménagée pour être au maximum cocooning pour les enfants. Le groupe des petits sont tous amenés à venir au temps calme, le temps d'une histoire ou deux. Celles ci sont racontées par un adulte qui est référent de la sieste ce jour là. (Histoire classique, marionnettes, kamishibai..) Ce temps est instauré après le repas les mercredis et jours d'accueil durant les vacances scolaires.



Salle de sieste

- Bureau de la directrice/de permanences ->

Bureau où se déroule les rendez vous d'inscription des enfants avec les parents, ou tout autres rendez vous.

Les horaires de permanences sont :

LUNDI : 14H - 16H

JEUDI : 9H - 11H

VENDREDI : 14H -16H

Bâtiment gris - à gauche de la cour

-**Le Hall** -> nous demandons aux enfants de ranger leurs affaires (sacs contre le mur rouge et les manteaux, bonnets/casquettes, tour de cou, etc...sur un porte manteaux)



Hall (coté grands)

-**Salle du périscolaire** -> En période d'école c'est la salle d'animation pour les plus grands du périscolaire où se déroule l'accueil de ceux ci. Elle est aménagée avec des matériels adaptés aux enfants pour qu'ils soient au maximum autonome.

Durant les mercredis et les accueils de loisirs, l'accueil se fait dans cette salle jusqu'à 9h que les groupes soient séparés.



**Salle du
périscolaire**

-La salle du petit déjeuner -> Les enfants sont accueillis au petit déjeuner dans cette salle où sont installés des tables et bancs pour qu'ils déjeunent en groupe.

Le petit déjeuner est servi sous forme de self via un chariot adaptés à la taille des enfants ce qui favorise le service.

Cette salle sert lors d'activité car nous pouvons la modeler en fonction de nos besoins (tables et bancs qui peuvent bouger)

-La salle du 3ème âge -> Le club du 3ème age nous met à disposition cette salle les matins/soirs du périscolaire ainsi que pendant les mercredis et les vacances pour les repas et animations.

-La cour



Salle du petit déjeuner



Salle du 3ème âge

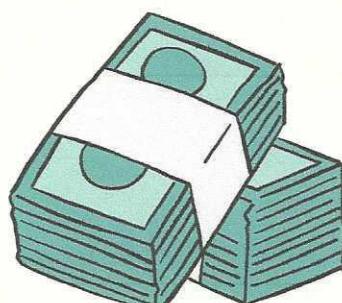
LE BUDGET

Des budgets sont donnés à l'accueil de loisirs, afin de pouvoir fonctionner et mettre en place les différents projets définis par l'équipe d'animation.

Ces budgets sont ventilés comme suit:

- Alimentaires (déjeuner, activité cuisine)
- Petites fournitures
- Fournitures administratives
- Fournitures d'hygiènes
- Projet et sorties pédagogiques
- Prestations d'intervenants extérieurs

La gestion du budget s'effectue sur une année civile.



MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

RÉUNIONS

Des temps de réunions sont mis en place avec l'équipe d'animation afin de préparer tous les temps d'animations, à raison de 2 heures par semaines. Ces réunions permettent de mettre en place les programmes du périscolaire et mercredis ainsi que de parler des problématiques de relationnels, de pédagogies, d'autoformation, de ressources humaines...

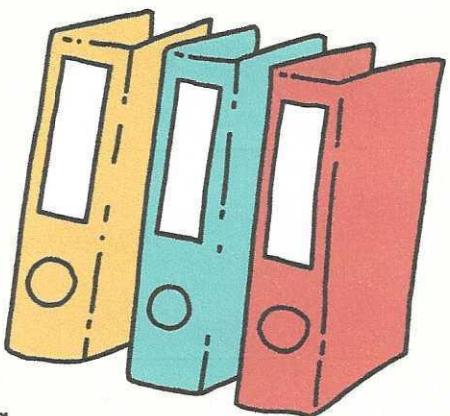
Les activités des vacances sont préparées durant 1 ou 2 réunions de préparation par période avec les équipes concernées où les programmes sont donc établis.

Des temps de réunions, pour des événements spécifiques sont épisodiquement prévus.

CLASSEURS ADMINISTRATIFS

Dans le bureau de la direction, des classeurs administratifs sont disponibles. Ils sont à l'intérieur du placard administratif. Ils peuvent être consultés à tout moment.

- Le projet éducatif
- Le projet pédagogique de l'année en cours
- Le registre de sécurité : les recommandations de sécurité et évacuation



Plusieurs exercices d'évacuation sont pratiqués tout le long de l'année à divers moments de vie au périscolaire.

- Le classeur du personnel : diplômes et vaccins de chaque salariés
- Les programmes d'activités
- Les projets d'animations

MODALITES D'INSCRIPTION

Dans la structure, nous accueillons des enfants qui sont scolarisés dans les écoles du Russey : l'école des gentianes et l'école Immaculée Conception. Les familles peuvent contacter la direction pendant les heures de permanences pour demander un rendez-vous pour ouvrir un dossier d'inscription. Ensuite la directrice pourra leur accorder un lien pour accéder au site « portail familles ». En effet, toutes les inscriptions passent par le portail famille en ligne.

Les familles doivent dans un premier temps apporter les pièces administratives (copie des vaccins, assurance, accord du règlement intérieur) et lorsque le dossier est complet, elles peuvent inscrire.

Le dossier administratif est à mettre à jour à chaque rentrée scolaire.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants jusqu'à 48 heures (jours ouvrés) avant le jour souhaité et même délai pour les désinscriptions.

TARIFS A COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 2025

Périscolaire et Extrascolaire LE RUSSEY

Tarifs Périscolaires						
	0-800€ **	801 à 1000€	1001 à 1350€	1351 à 1700€	1701 à 2100€	2101€ et +
Tranches QF		1,63 €	2,37 €	2,65 €	2,90 €	3,22 €
Matin 6h45 à 8h30* (coût à l'heure mais facturation au 1/4 d'h)		2,20 €	3,02 €	3,39 €	3,63 €	4,04 €
Soir 16h30-19h00 (coût à l'heure mais facturation au 1/4 d'h)						4,24 €

Tarifs Mercredis Loisirs et vacances						
	0-800€ **	801 à 1000€	1001 à 1350€	1351 à 1700€	1701 à 2100€	2101€ et +
Tranches QF		1,63 €	2,37 €	2,65 €	2,90 €	3,22 €
Matin 6h45-9h00* accueil échelonné (coût à l'heure mais facturation au 1/4 d'h)		9,33 €	12,25 €	13,12 €	14,04 €	15,06 €
Matin 9h00-13h30		3,24 €	5,69 €	6,26 €	6,90 €	7,58 €
Après-Midi 13h30-17h00		1,63 €	2,37 €	2,65 €	2,90 €	3,22 €
Soir 17h-18h départ échelonné (coût à l'heure mais facturation au 1/4 d'h)		12,38 €	17,94 €	19,38 €	20,94 €	22,64 €
journée complète 9h-17h						24,91 €

* petit dej (jusque 8h30 uniquement) compris

les aides aux temps libres sont déduites pour les quotients 0 à 800€

Une majoration de 20% est appliquée pour les enfants n'habitant pas la commune du Russey.

Application du Tarif :

Le quotient familial est calculé par la Caf pour l'ensemble des allocataires.

Pour obtenir ce quotient nous devons posséder : Votre numéro d'allocataire Pour les quotients non connus sur CAFPRO ou les allocataires des autres caisses, la photocopie du dernier relevé d'avis d'imposition sera demandée.

En cas de non communication de l'autorisation de consulter le quotient ou des pièces justificatives, le barème le plus élevé sera automatiquement appliqué.

Modalités et modes de paiement :

Les factures doivent être payées à la date d'échéance.

Par chèque à l'ordre de Familles Rurales Le Russey, chèques vacances ANCV, tickets CESU et exceptionnellement (pour des raisons de sécurité) en espèces. Aides possibles :

CAF, MSA, comité d'entreprise sous certaines conditions et sur présentation des justificatifs.



FINALITÉS D'ACCUEIL

Les enfants sont reconnus comme des personnes à part entière. Nous voulons leur partager les valeurs du respect, du partage et de la vie de groupe.

L'animateur doit avoir le souci constant de veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants.

L'animateur doit inciter l'enfant à découvrir de nouvelles choses et de nouveaux goûts pour le développement des enfants. L'équipe d'animation connaît les différents rythmes des enfants. (besoin de temps calme, temps de repas, temps d'activité....etc)

A table, celui-ci demandera aux enfants de goûter tout les plats qui lui seront servis. Pour que l'on sache si nous aimons ou pas un aliment nous devons le goûter au minimum 10 fois. L'animateur aura la charge de partager le repas avec les enfants dans la mesure du possible (tables trop basses du côté des petits), il aura également la charge de servir les repas et d'accompagner les enfants à la participation des tâches lors du repas. La répartition de ces tâches est établie grâce à des tableaux réalisé par les référentes de ces groupes : pain, fromage, dessert, vaisselles, et participation au nettoyage de la salle de repas.

Pour ce qui est de la gestion des conflits ou des bêtises, l'animateur se doit avec les enfants d'une explication des faits et d'un retour envers l'équipe d'animation de ce qu'il sait passé.

L'animateur se doit de donner une sanction éducative ou en cas de bêtises il se doit de veiller à la réparation de celle-ci. (ex: l'enfant cours dans les salles -> l'animateur se doit de demander à l'enfant de faire demi tour et de revenir en marchant.)

L'animateur doit veiller à l'utilisation de son téléphone portable personnel. Lors des divers temps avec les enfants les animateurs doivent être joignable sans l'utiliser à des fins personnels. Si l'utilisation à des fins personnels est inévitable, il faut en informer la direction.

Aucuns enfants de moins de 6 ans n'est autorisé à quitter l'enceinte du périscolaire sans être accompagné d'un majeur de plus de 18ans. Pour les enfants de plus de 6 ans une demande écrite, datée et signée sera demandé pour les laisser partir sans adultes. Si une personne non connue de l'équipe d'animation et qui ne se trouve pas dans la liste des personnes autorisées à récupérer les enfants, celle-ci devra montrer une carte d'identité ou tout autres documents d'identité valables.

Aucuns médicaments (même doliprane) ne sera donné aux enfants sans une ordonnance d'un médecin au nom de l'enfant. Nous accueillons des enfants avec un PAI (projet d'accueil individualisé).

Des trousse à pharmacie sont à disposition (hors vue des enfants) en cas de blessure d'un enfant.

BIGUIDOUCHÉ

Bien vivre dans son village

Le citoyen est celui qui participe de son plein gré à la vie de la cité. Il partage avec ses concitoyens le pouvoir de faire la loi... le pouvoir d'élire et le cas échéant, d'être élu.

Le citoyen est quelqu'un qui habite sur un territoire, une ville, un village ou un pays et qui en reconnaît les lois. Mais tous les habitants d'un pays ne sont pas systématiquement citoyens de ce pays. Il faut remplir des conditions pour obtenir ce statut qui donne des droits et des devoirs.

Le civisme implique la connaissance de ses droits comme de ses devoirs vis-à-vis de la société et impose du respect.

Etre citoyen, ce n'est pas seulement exercer son droit de vote, c'est agir au quotidien et s'engager activement dans la vie en société pour le bien-être de tous et le vivre-ensemble.

Partant de ces constats, nous avons souhaité organiser nos activités autour de la vie d'un village prénommé BIGUIDOUCHÉ . Les enfants villageois les biguidouchois vont vivre des expériences en tant que telle et mettre en place des animations dans ce village imaginaire.

Objectifs pédagogiques principaux

1. Que l'enfant s'ouvre à la vie de son village
2. Que l'enfant comprenne la citoyenneté
3. Que l'enfant découvre l'identité de son village
4. Que l'enfant découvre l'environnement naturel
5. Que l'enfant découvre les acteurs de sa vie social

Objectifs pédagogiques intermédiaires

1. Que l'enfant découvre l'utilité d'un conseil municipal et d'un maire
2. Que l'enfant découvre ses droits et ses devoirs de citoyen
3. Que l'enfant découvre ce qui fait la vie sociale d'un village
4. Que l'enfant ressent le bien être du paysage naturel qui l'entoure
5. Que l'enfant découvre les services qui lui sont offert dans son village

Nous allons orienter nos séances d'animations selon les thèmes suivants :

Janvier – février :

la vie d'un citoyen avec ses droits et ses devoirs, les élections, les valeurs de la république, le financement des services et des infrastructures, etc...

Mars – avril :

le village dans son environnement naturel, le connaître, le mettre en valeur, etc...

Mai -juin-juillet :

mettre en valeur les atouts de son village, accueillir des touristes, les relations avec les autres villages, les transports, les produits locaux, etc...

Aout :

les fêtes villageoises, la mise en place d'un festival musical, la vie des vacanciers, etc...

+ un mini camp sera également proposé afin de vivre avec le groupe en autonomie loin de sa famille.

Septembre – octobre :

les commerçants et les artisans du village

Novembre - décembre : l'accueil des enfants dans le village, l'ouverture sur les écoles, la crèche, les assistantes maternelles

DÉROULEMENT D'UNE ACTIVITÉ

Dans l'idéal, la préparation et la mise en place de l'activité doivent ^tre faites avant la prise en charge du groupe d'enfants.

L'animateur connaît son public et ses besoins. Il sait s'adapter en cas de non faisabilité entière ou partielle de son activité.

Nous demandons aux enfants de participer au rangement.

Les animateurs terminent de ranger et nettoient leurs activités quand les enfants sont sortis de la salle.

Les animateurs mangent avec les enfants car le temps des repas reste un temps éducatif où l'enfant découvre les aliments, respecte la nourriture. Les repas rythment leur journée et restent un temps d'échange et de vie sociale.

EVALUATION

Grâce aux grilles ci-dessous, l'équipe d'animation évalue les activités proposées aux enfants pour permettre de s'améliorer et de répondre aux objectifs pédagogiques souhaités.

EVALUATION QUALITATIVE

Porte une appréciation afin de qualifier un critère.
S'appuie sur une opinion, des perceptions de changements, constats...

Evaluation de l'activité		
Critères qualitatifs	Séance 1	Séance 2
L'activité est-elle adaptée au public?		
Les enfants se sont-ils investis?		
Est-ce que l'activité a plu aux enfants?		

L'ÉVALUATION QUANTITATIVE

S'appuie sur des données chiffrables et mesurables

Evaluation de l'activité		
Critères quantitatifs	Séance 1	Séance 2
La participation : Combien d'enfants ont participé à l'action?		
L'assiduité : combien d'enfants avaient une présence régulière à toutes les séances?		
Combien d'enfant ont compris les consignes?		